

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706132-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/07/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 19/06/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706132/1/1	POI/17/B3c/Hg/1/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°	Non

Echantillon : 201706132/1/1

POI/17/B3c/Hg/1/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 18/07/17	0.318 +/- 0.042	0,014	0,028

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706133-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission : 21/06/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil - 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 19/06/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706133/1/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/2/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/3/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/4/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/5/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/6/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/7/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/8/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non
201706133/9/1	POI/17/B3f/HIS/2/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		17 kg	23/05/17	-10°C	Non

Type d'analyse : Histamine

Technique : CCM - SVHA 3694

Date d'analyse: 20/06/2017

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul.

Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande.

La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Numéro LNC	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
201706133/1/1	<= 30	30	-
201706133/2/1	<= 30	30	-
201706133/3/1	<= 30	30	-
201706133/4/1	<= 30	30	-
201706133/5/1	<= 30	30	-
201706133/6/1	<= 30	30	-
201706133/7/1	<= 30	30	-
201706133/8/1	<= 30	30	-
201706133/9/1	<= 30	30	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706146-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 30/06/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 20/06/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706146/1/1	POI/17/B3c/Pb/Cd /1/4	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		>20 kg	23/05/17	-10°	Non
201706146/2/1	POI/17/B3c/Pb/Cd /2/4	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		24 kg	18/04/17	-10°	Non

Echantillon : 201706146/1/1

POI/17/B3c/Pb/Cd/1/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 26/06/17	0.013 +/- 0.007	0,005	0,01
Plomb Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 26/06/17	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201706146/2/1

POI/17/B3c/Pb/Cd/2/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 26/06/17	0.014 +/- 0.007	0,005	0,01
Plomb Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 26/06/17	<= 0.02	0,01	0,02

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706205-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission : 03/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil - 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 26/06/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706205/1/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/2/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/3/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/4/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/5/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/6/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/7/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/8/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non
201706205/9/1	POI/17/B3f/HIS/1/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	24kg	18/04/17	-8°C	Non

Type d'analyse : Histamine

Technique : CCM - SVHA 3694

Date d'analyse: 30/06/2017

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul.

Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande.

La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Numéro LNC	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
201706205/1/1	<= 30	30	-
201706205/2/1	<= 30	30	-
201706205/3/1	<= 30	30	-
201706205/4/1	<= 30	30	-
201706205/5/1	<= 30	30	-
201706205/6/1	<= 30	30	-
201706205/7/1	<= 30	30	-
201706205/8/1	<= 30	30	-
201706205/9/1	<= 30	30	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706212-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/07/2017

Nom et adresse du prescripteur :

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 27/06/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706212/1/1	POI/17/B3c/Hg/2/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		23kg	18/04/17	-8°C	Non

Echantillon : 201706212/1/1

POI/17/B3c/Hg/2/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 18/07/17	0.257 +/- 0.034	0,014	0,028

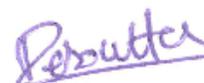
Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201706213-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 20/10/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 27/06/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201706213/1/1	POI/17/B3a/PCDD /1/3	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		>15kg	23/05/17	-8°C	Non
201706213/2/1	POI/17/B3a/PCDD /2/3	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21kg	18/04/17	-8°C	Non

Echantillon : 201706213/1/1

POI/17/B3a/PCDD/1/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.015 +/- 0.003 pg/g de poids frais
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.007 +/- 0.001 pg/g de poids frais
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.021 +/- 0.004 pg/g de poids frais
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.017 +/- 0.004 ng/g de poids frais

Echantillon : 201706213/2/1

POI/17/B3a/PCDD/2/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.006 +/- 0.001 pg/g de poids frais
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.018 +/- 0.004 pg/g de poids frais
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.02 +/- 0.01 pg/g de poids frais
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.03 +/- 0.01 ng/g de poids frais

Les analyses portant la mention 2017ST022 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie

Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC

Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707031-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission : 06/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil - 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 05/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poisson.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707031/1/1	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/2	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/3	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/4	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/5	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/6	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/7	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/8	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non
201707031/1/9	POI/17/B3f/HIS/3/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		18 kg	28/06/17	- 5°	Non

Type d'analyse : Histamine

Technique : CCM - SVHA 3694

Date d'analyse: 04/07/2017

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul.

Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande.

La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Numéro LNC	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
201707031/1/1	<= 30	30	-
201707031/1/2	<= 30	30	-
201707031/1/3	<= 30	30	-
201707031/1/4	<= 30	30	-
201707031/1/5	<= 30	30	-
201707031/1/6	<= 30	30	-
201707031/1/7	<= 30	30	-
201707031/1/8	<= 30	30	-
201707031/1/9	<= 30	30	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707032-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission : 07/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil - 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 05/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poisson.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707032/1/1	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/2	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/3	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/4	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/5	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/6	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/7	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/8	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707032/1/9	POI/17/B3f/HIS/5/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		21 kg	03/07/17	- 4°	Non

Type d'analyse : Histamine

Technique : CCM - SVHA 3694

Date d'analyse: 06/07/2017

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul.

Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande.

La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Numéro LNC	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
201707032/1/1	<= 30	30	-
201707032/1/2	<= 30	30	-
201707032/1/3	<= 30	30	-
201707032/1/4	<= 30	30	-
201707032/1/5	<= 30	30	-
201707032/1/6	<= 30	30	-
201707032/1/7	<= 30	30	-
201707032/1/8	<= 30	30	-
201707032/1/9	<= 30	30	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707033-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 05/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poisson.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707033/1/1	POI/17/B3c/Pb/Cd/4/4	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		< 20 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707033/2/1	POI/17/B3c/Hg/4/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		< 20 kg	03/07/17	- 4°	Non
201707033/3/1	POI/17/B3c/Hg/5/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		23 kg	03/07/17	- 4°	Non

Echantillon : 201707033/1/1

POI/17/B3c/Pb/Cd/4/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 13/07/17	0.007 +/- 0.007	0,005	0,01
Plomb Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 13/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201707033/2/1

POI/17/B3c/Hg/4/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 18/07/17	0.425 +/- 0.056	0,014	0,028

Echantillon : 201707033/3/1

POI/17/B3c/Hg/5/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercure Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 18/07/17	0.297 +/- 0.039	0,014	0,028

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707063-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/10/2017

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 07/07/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707063/1/1	POI/17/B3a/HAP/1/1	Thon jaune ou Albacore	Chair crue poisson		20kg	28/06/17	-5°C	Non
201707063/2/1	POI/17/B3a/PCDD/3/3	Thon jaune ou Albacore	Chair crue poisson		17kg	28/06/17	-5°	Non

Echantillon : 201707063/1/1

POI/17/B3a/HAP/1/1

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Benzo(a) pyrène (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	<0.02 µg/kg de poids frais
HAP (somme des benzo(a)pyrène, benzo(a)anthracène, benzo(a)fluoranthène, chrysène) (2017ST022)	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	Somme lowerbound des "HAP4"= 0.0 µg/kg de poids frais

Echantillon : 201707063/2/1

POI/17/B3a/PCDD/3/3

LOR : Limit of reporting

Analyse	Méthode	Résultat
Dioxines/Furannes - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.006 +/- 0.001 pg/g de poids frais
PCB de type dioxines - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.011 +/- 0.003pg/g de poids frais
Somme des dioxines/furannes et PCB de type Dioxine - OMS-TEQ(TEF2005) (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.017 +/- 0.004 pg/g de poids frais
Somme des PCB28, PCB52, PCB101, PCB138, PCB153, PCB180 (2017ST022) Date d'analyse: 24/08/17	Selon rapport du laboratoire sous-traitant	0.014 +/- 0.004 ng/g de poids frais

Les analyses portant la mention 2017ST022 ont été sous-traitées à: LABERCA

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie


Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC


Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707065-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 20/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 07/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707065/1/1	POI/17/B3c-Pb-Cd/3/4	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	28/06/17	-5°	Non
201707065/2/1	POI/17/B3c/Hg/3/15	Thon jaune ou Albacore	Chair crue poisson		19kg	28/06/17	-5°	Non

Echantillon : 201707065/1/1

POI/17/B3c-Pb-Cd/3/4

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Cadmium Met. Int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02 Date d'analyse: 13/07/17	0.006 +/- 0.007	0,005	0,01
Plomb Met. int. CS10M2 (rev8) selon ANSES CIME02LMV/98/03 - V2 Date d'analyse: 13/07/17	<= 0.02	0,01	0,02

Echantillon : 201707065/2/1

POI/17/B3c/Hg/3/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercur Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 18/07/17	0.105 +/- 0.014	0,014	0,028

Le responsable technique

Jackie HÖRVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707131-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 08/08/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 18/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poisson.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707131/1/1	POI/17/B3c/Hg/6/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	17kg	04/07/17	-5°C	Non
201707131/2/1	POI/17/B3c/Hg/7/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	18kg	04/07/17	-5°C	Non
201707131/3/1	POI/17/B3c/Hg/8/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	19kg	12/07/17	-5°C	Non
201707131/4/1	POI/17/B3c/Hg/9/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	<20Kg	12/07/17	-5°C	Non

Echantillon : 201707131/1/1

POI/17/B3c/Hg/6/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 07/08/17	0.424 +/- 0.056	0,014	0,028

Echantillon : 201707131/2/1

POI/17/B3c/Hg/7/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 07/08/17	0.333 +/- 0.044	0,014	0,028

Echantillon : 201707131/3/1

POI/17/B3c/Hg/8/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 07/08/17	0.281 +/- 0.037	0,014	0,028

Echantillon : 201707131/4/1

POI/17/B3c/Hg/9/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul
- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 07/08/17	0.282 +/- 0.037	0,014	0,028

Le responsable technique
Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707160-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission : 25/07/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil - 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 19/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707160/1/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/2/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/3/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/4/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/5/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/6/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/7/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/8/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non
201707160/9/1	POI/17/B3f-HIS/6/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<20 kg	04/07/17	-4°C	Non

Type d'analyse : Histamine

Technique : CCM - SVHA 3694

Date d'analyse: 25/07/2017

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul.

Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande.

La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Numéro LNC	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
201707160/1/1	<= 30	30	-
201707160/2/1	<= 30	30	-
201707160/3/1	<= 30	30	-
201707160/4/1	<= 30	30	-
201707160/5/1	<= 30	30	-
201707160/6/1	<= 30	30	-
201707160/7/1	<= 30	30	-
201707160/8/1	<= 30	30	-
201707160/9/1	<= 30	30	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201707262-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission : 01/08/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil - 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 31/07/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201707262/1/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/2/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/3/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/4/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/5/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/6/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/7/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/8/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non
201707262/9/1	POI/17/B3f/HIS/8/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	12/07/17	-5°	Non

Type d'analyse : Histamine

Technique : CCM - SVHA 3694

Date d'analyse: 01/08/2017

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul.

Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande.

La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Numéro LNC	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
201707262/1/1	<= 30	30	-
201707262/2/1	<= 30	30	-
201707262/3/1	<= 30	30	-
201707262/4/1	<= 30	30	-
201707262/5/1	<= 30	30	-
201707262/6/1	<= 30	30	-
201707262/7/1	<= 30	30	-
201707262/8/1	<= 30	30	-
201707262/9/1	<= 30	30	-

Le responsable technique

Jackie HORVATH - secteur chimie



Validation du rapport

Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708209-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission : 28/08/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil - 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 28/08/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708209/1/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson	/	20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/2/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/3/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/4/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/5/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/6/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/7/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/8/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non
201708209/9/1	POI/17/B3f/HIS/7/8	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20kg	26/08/17	-10°C	Non

Type d'analyse : Histamine

Technique : CCM - SVHA 3694

Date d'analyse: 28/08/2017

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul.

Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande.

La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Numéro LNC	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
201708209/1/1	<= 30	30	-
201708209/2/1	<= 30	30	-
201708209/3/1	<= 30	30	-
201708209/4/1	<= 30	30	-
201708209/5/1	<= 30	30	-
201708209/6/1	<= 30	30	-
201708209/7/1	<= 30	30	-
201708209/8/1	<= 30	30	-
201708209/9/1	<= 30	30	-

Le responsable technique
Orélie MAHOT - Spectrométrie et chromatographie



Validation du rapport
Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de service du LNC



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
 et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**
RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708212-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 15/09/2017

Nom et adresse du prescripteur :

 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 28/08/2017

Commémoratifs : PSPC 2017 - Poissons.

Identification des échantillons

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708212/1/1	POI/17/B3c/Hg/10/15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		22kg	26/07/17	-10°C	Non
201708212/2/1	POI/17/B3c/Hg/11/15	Thon jaune ou Albacore	Chair crue poisson		35kg	26/07/17	-10°C	Non

Echantillon : 201708212/1/1

POI/17/B3c/Hg/10/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 12/09/17	0.361 +/- 0.047	0,014	0,028

Echantillon : 201708212/2/1

POI/17/B3c/Hg/11/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

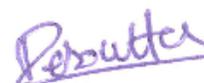
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 12/09/17	0.116 +/- 0.016	0,014	0,028

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

**Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires
et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie**

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201708249-001

Solde des résultats du dossier

SIVAP - SSA
BP 256
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date d'émission: 15/09/2017**Nom et adresse du prescripteur :**

Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
SIVAP SSA
2 rue Félix Russeil
98845 NOUMEA CEDEX

Date de réception : 31/08/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201708249/1/1	POI/17/B3c/Hg/12 /15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20 kg	24/08/17	-8°	Non
201708249/2/1	POI/17/B3c/Hg/13 /15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		20 kg	23/08/17	-8°	Non

Echantillon : 201708249/1/1

POI/17/B3c/Hg/12/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 12/09/17	0.365 +/- 0.048	0,014	0,028

Echantillon : 201708249/2/1

POI/17/B3c/Hg/13/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

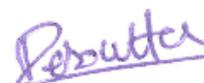
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercuré Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 12/09/17	0.369 +/- 0.048	0,014	0,028

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.

Direction des affaires vétérinaires, alimentaires et rurales

Service des laboratoires officiels vétérinaires, agroalimentaires et phytosanitaires de la Nouvelle-Calédonie

RAPPORT D'ANALYSE n° RA201709048-001

Solde des résultats du dossier

 SIVAP - SSA
 BP 256
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date d'émission: 15/09/2017**Nom et adresse du prescripteur :**
 Docteur vétérinaire Brigitte MARIE
 SIVAP SSA
 2 rue Félix Russeil
 98845 NOUMEA CEDEX
Date de réception : 08/09/2017**Commémoratifs :** PSPC 2017 - Poissons.**Identification des échantillons**

Numéro échantillon	Identification	Espèce ou groupe	Matrice	Sexe	Age ou poids	Date prélèvement	Température réception	Congélation à réception
201709048/1/1	POI/17/B3c/Hg/14 /15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		15.6kg	01/09/17	-5°C	Non
201709048/2/1	POI/17/B3c/Hg/15 /15	Thon blanc ou Germon	Chair crue poisson		<15kg	01/09/17	-5°C	Non

Echantillon : 201709048/1/1

POI/17/B3c/Hg/14/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercur Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 12/09/17	0.342 +/- 0.045	0,014	0,028

Echantillon : 201709048/2/1

POI/17/B3c/Hg/15/15

LD: Limite de détection LQ: Limite de quantification Rd : Rendement

Pour les analyses réalisées au LNC, lorsque le rendement figure sur le rapport, celui-ci est pris en compte dans le calcul

- Lorsque l'incertitude de mesure n'est pas exprimée, celle-ci est disponible sur demande

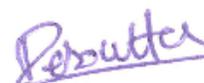
- La capacité de détection (CCbeta) est disponible sur demande pour les analyses concernées.

Analyse	Résultat (en mg/kg)	LD (en mg/kg)	LQ (en mg/kg)
Mercur Met. Int. CS10M9 (rev4) selon ANSES CIME01 Date d'analyse: 12/09/17	0.291 +/- 0.038	0,014	0,028

Le responsable technique
**Orélie MAHOT - Spectrométrie et
chromatographie**



Validation du rapport
**Dr vét. Denise DESOUTTER, chef de
service du LNC**



Le rapport d'analyse ne concerne que les objets soumis à analyse.

La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale, sauf autorisation écrite du L.N.C.

Seuls les essais identifiés par le symbole "C" sont effectués sous le couvert de l'accréditation.

Les déclarations de conformité ainsi que les avis et interprétations sont couverts par l'accréditation si tous les paramètres concernés par ceux-ci sont « COFRAC ».

Pour toute analyse accréditée, les justificatifs d'un rendu non COFRAC peuvent être communiqués à la demande du client.